

SCI ECO

4 rue Stoeber

68100 MULHOUSE

0662237877

Monsieur le Commissaire enquêteur

Mairie d'Ungersheim

68190 UNGERSHEIM

Mulhouse le 24/05/2018

Concerne : Secteur AU de renouvellement urbain

Monsieur le Commissaire enquêteur ,

Notre société est propriétaire d'un bâtiment à usage industriel sis 33 rue Saint Michel.

Compte tenu de l'urbanisation ce bâtiment se trouve désormais entre deux lotissements et nous avons sollicité par courrier du 18/09/2017 adressé à Monsieur le Maire une modification du projet de PLU.

Notre propriété a désormais été classée dans un zonage AU « strict » en attendant qu'un réel projet de renouvellement urbain cohérent et correspondant aux besoins de la commune soit porté. Par ailleurs une adaptation légère du PLU s'avère nécessaire.

Vous comprendrez aisément qu'une telle définition de zonage est plus que vague et soumise à des aléas certains.

Aussi dans l'attente de cette reconversion nous souhaitons expressément que l'usage de notre site demeure possible tel que défini en zone industrielle.

Ainsi nous souhaiterions qu'il soit rajouté aux prescriptions la phrase suivante : « Dans l'attente d'une reconversion le site pourra être utilisé selon son affectation antérieure en zone industrielle ».

Vous remerciant par avance de tenir compte de cette remarque, je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Denis MACHER